



Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes

Réaliser l'impression d'un arrêté saisi dans AGIRHE

1 question n'hésitez
pas à appeler le service
informatique du CDG

03.24.33.88.00



**1 boulevard Louis ARAGON
08000 Charleville-Mézières**

☎ : 03.24.33.88.00

Version 1 du 17/05/2017

Connectez vous sur l'application AGIRHE :

<https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/login.aspx?dep=08>

AGIRHE

Centre de gestion 08

Bienvenue !

Pour vous connecter, identifiez-vous

Saisissez vos paramètres d'accès:

Nom d'utilisateur : 081515

Mot de passe : ●●●●●

Valider

Alliance Informatique des Centres de Gestion - Version 2017 - 4

Ouvrez le menu AGENT

cdg 08

COMCOM TEST

Vous êtes connecté en tant que : [Nom]

Votre dernière connexion: le 05/01/2017 à 09:49

AGENT COLLECTIVITE F.POSTES INSTANCES MEDECINE STATISTIQUES DOCUMENTS PARAMETRAGES LIENS

Champs manquants dans les arrêtés

Date	Code	Agent	Collectivité	Arrêté	Observations
Aucun enregistrement n'est disponible.					

Enregistrements: 0 jusqu'à 0 de 0 - Pages: 1

Champs manquants dans identité de l'agent

Code	Agent	Collectivité
Aucun enregistrement n'est disponible.		

Enregistrements: 0 jusqu'à 0 de 0 - Pages: 1

AGENT COLLECTIVITE

- Liste des agents
- Champs manquants dans la notation
- Arrêtés Avanc. d'échelon
- Arrêtés Avanc. de grade
- Arrêtés titularisation
- Entretiens professionnels
- A transmettre au CDG

Cliquez sur « Liste des agents »

Sélectionnez l'agent concerné dans la liste

Ajouter un agent Transfert Excel Imprimer

Nom Prénom	Actif	Grade	Statut
	Actifs		

Données médecine

Légende : Agents inactifs Position particulière MultiCarrière

Code	Agent	Nom JF	Grade	Statut
D107306	DUPONT Laurent		adjoint administratif territorial de 2ème classe (E3 06)	Titulaire
P107293	PROUST Marcel		attaché (DT 08)	Titulaire

Enregistrements sur la page: 20 Enregistrements: 1 jusqu'à 2 de 2 - Pages: 1

Son dossier apparaît :

➤ Cliquez sur Déroulement de carrière, la liste des arrêtés saisis apparaît

D107306 DUPONT Laurent adjoint administratif territorial de 2ème classe COMCOM TEST (081515) DHS :3500

Retour à la liste des agents

Identité **Carrière** Fiches de poste Prévention Formations Expériences Compétences Absences Evaluation Historiques

Situation administrative actuelle

Temps de travail

Déroulement de carrière

Ajouter un acte Services antérieurs Ajouter une carrière Sans les absences

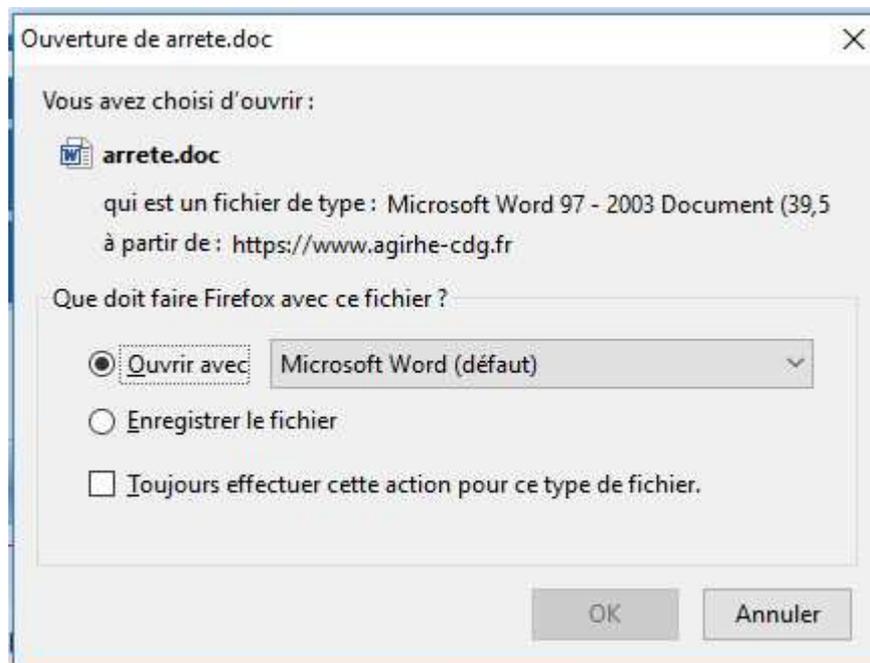
Date	Arrêté	Grade	Ech.	DH!	Collectivité
01/01/2017	Reclassement carrière (au 01/01/2017)	adjoint administratif territorial	06(C1)	3500	COMCOM TEST
28/09/2015	Avancement d'échelon à l'ancienneté maximum	adjoint administratif territorial de 2ème classe	06(E3)	3500	COMCOM TEST
01/02/2014	Reclassement indiciaire avec modification carrière	adjoint administratif territorial de 2ème classe	05(E3)	3500	COMCOM TEST
27/07/2013	Avancement d'échelon à l'ancienneté minimum	adjoint administratif territorial de 2ème classe	05(E3)	3500	COMCOM TEST
01/10/2012	Titularisation	adjoint administratif territorial de 2ème classe	04(E3)	3500	COMCOM TEST
01/10/2011	Recrutement sans stage cat C (sans concours)	adjoint administratif territorial de 2ème classe	04(E3)	3500	COMCOM TEST

Enregistrements sur la page: 10 Enregistrements: 1 jusqu'à 6 de 6 - Pages: 1

Cliquez sur « Imprimer »

Date	Arrêté	Grade	Ech.	DH!	Collectivité	
01/01/2017	Reclassement carrière (au 01/01/2017)	adjoint administratif territorial	06(C1)	3500	COMCOM TEST	Imprime

Une fenêtre vous propose l'ouverture du document dans Microsoft WORD : cliquez sur « ok »



L'application AGIRHE a créé l'arrêté, il reste néanmoins à compléter certaines informations manquantes. Référez vous aux explications (pages suivantes).

Arrêté portant reclassement indiciaire avec modification de carrière au 1^{er} janvier 2017

des fonctionnaires de catégorie C dans les nouvelles échelles C1,C2 ou C3 relevant antérieurement des échelles de rémunération 3,4,5, & 6

Le Président de

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

(Pour les fonctionnaires détachés pour stage) Vu le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 modifié relatif aux positions de détachement, hors-cadres, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l'intégration ;

(Pour les fonctionnaires à temps non complet) Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

(Pour les fonctionnaires stagiaires) Vu le décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22/12/2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016, modifiant, pour la Fonction Publique Territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B,

Vu la situation administrative de Monsieur Laurent DUPONT au 06^{ème} échelon du grade d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe depuis le 28 septembre 2015. sans reliquat d'ancienneté,

Considérant que la situation de Monsieur Laurent DUPONT doit être révisée :

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur Laurent DUPONT adjoint administratif territorial de 2ème classe Titulaire est reclassé(e) comme suit :



À vérifier absolument !

Cette situation doit être conforme à la réalité.

A défaut le reclassement serait erroné

ANCIENNE SITUATION au 28/09/2015	NOUVELLE SITUATION au 01/01/2017
Grade : adjoint administratif territorial de 2ème classe	Grade : adjoint administratif territorial
Echelon : 06	Echelon : 06
Echelle : E3	Echelle : C1
IB : 348 IM :326	IB : 354 IM : 330
Ancienneté : sans reliquat d'ancienneté	Ancienneté : avec un reliquat d'ancienneté de 1 an 3 mois 3 jours

Article 2 : (le cas échéant, pour les fonctionnaires détachés pour stage) M. ou Mme..... reste placé(e) en position de détachement pour la durée du stage restant à courir.

Article 3 : (le cas échéant, pour les fonctionnaires stagiaires) M. ou Mme..... poursuit son stage dans le grade pour la durée du stage restant à courir.

Article ... : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article ... : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- au comptable de l'établissement (ou de la collectivité),
- à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes,
- à l'intéressé(e).

Fait à Charleville-Mézières, le 5 janvier 2017

Notifié à l'intéressé(e) le

A COMPLETER LE CAS ECHEANT

Signature de l'agent :

Monsieur Laurent DUPONT

(Signature)

Président

(Signature)

(Cachet de la Collectivité)